

LE STATIONNEMENT SUR VOIRIE

UNE SOLUTION EN FONCTION DE VOS BESOINS

Un paiement simplifié

... grâce à des horodateurs « dernières générations »

Vous pouvez désormais payer votre stationnement par carte bancaire sans contact. Pour payer, il vous suffit de saisir votre plaque minéralogique grâce au clavier alphanumérique.

Le ticket édité justifiant du paiement doit être placé sur le pare-brise, facilitant le contrôle des agents de surveillance de la voie publique.

... grâce à une application mobile

Payez son stationnement sur voirie par mobile est désormais possible. 2 applications mobiles téléchargeables gratuitement sur Apple Store et Google Play sont possibles : OPnGO et EasyPark.

C'est simple :

- Vous géolocalisez votre véhicule dans la zone payante.
- Vous choisissez votre durée de stationnement.
- Vous prolongez ou vous réduisez votre stationnement à distance et à la minute près.
- Vous payez uniquement ce que vous consommez.

La saisie de la plaque d'immatriculation est automatique en cas d'usage des applications sur smartphone et ne nécessite pas de présentation de tickets.



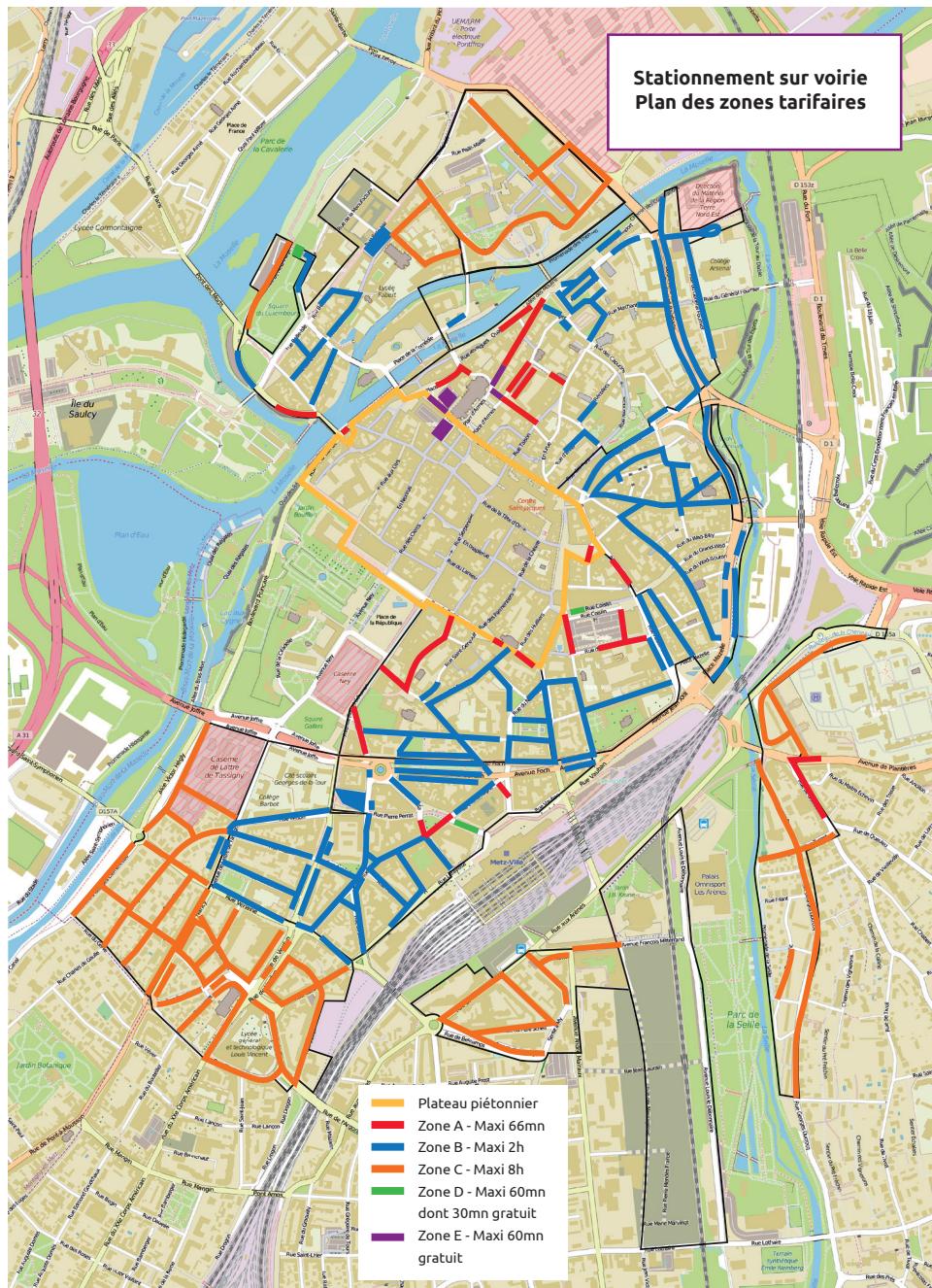
Les personnes à mobilité réduite (PMR) ou leur accompagnant ayant droit au macaron correspondant disposent en exclusivité des stationnements sur voirie prévus à cet effet, mais aussi, si nécessaire, de tout emplacement en voirie à titre totalement gratuit. Dans les parkings, des places sont réservées mais payantes.

À quel tarif ?

Pour connaître le tarif appliqué à la rue où vous êtes garés, il faut se rapporter à l'horodateur le plus proche. À Metz, il existe 5 zones tarifaires horaires.

ZONE A MAXIMUM 66 MINUTES		ZONE C MAXIMUM 8 h	
18 minutes	0,50 €	32 minutes	0,50 €
34 minutes	1 €	1h 02	1 €
51 minutes	1,50 €	1h 32	1,50 €
66 minutes	2 €	2h 02	2 €
ZONE B MAXIMUM 2 h		ZONE D MAXIMUM 60 MINUTES (LES 30 PREMIÈRES MINUTES GRATUITES)	
18 minutes	0,50 €	5 h	7 €
34 minutes	1 €	5 h 45	10 €
51 minutes	1,50 €	7 h	15 €
1h 08	2 €	8 h	19 €
1h 24	2,50 €		
1h 41	3 €		
2 h	3,60 €		
ZONE E 60 MINUTES GRATUITES			
		40 minutes	2,50 €
		50 minutes	5 €
		60 minutes	7,5 €

Stationnement sur voirie Plan des zones tarifaires





Bon plan!

Vous pouvez également stationner dans un des parking-relais Le Met' (P+R) gratuitement avec un titre de transport Le Met' validé (Rochambeau, Woippy, Foire Expo). Vous accédez ainsi facilement au centre-ville grâce à Mettis.



Stationnez malin avec la carte « Bonjour Metz » !

La carte « Bonjour Metz » vous donne la possibilité de payer votre stationnement mais aussi de régler vos futurs achats grâce à des avantages octroyés par les commerçants au fur et à mesure des achats effectués.

N'attendez plus, retirez votre carte chez les commerçants participants, à la Fédération des commerçants, à l'Office de tourisme et dans les parkings participants.

Pour plus de renseignements, rendez-vous sur www.bonjourmetz.com

Pour tous renseignements :

Metz Stationnement

13 rue du Coëtlosquet
57 000 Metz

Par téléphone : 03 87 62 69 20

Par mail : boutique-metz@parkindigo.com

Horaires d'ouverture :

- Lundi: 9 h-12 h / 14 h-18 h
- Mardi: 9 h-18 h
- Mercredi: 9 h-14 h
- Jeudi: 9 h-12 h / 14 h-18 h
- Vendredi: 9 h-12 h / 14 h-18 h
- Samedi: 9 h-14 h



INDIGO